



## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

**MARDI 29 MARS 2016 à 20H.**

pour délibérer sur les points suivants :

### SEANCE PUBLIQUE :

1. Prise d'acte de la démission d'un conseiller, vérification et installation d'un conseiller.
2. Plan Communal de Développement de la Nature : approbation finale.
3. Schéma de structure accompagné de la déclaration environnementale : approbation finale.
4. Fonds d'investissement 2013-2016 - Entretien de voiries Nassogne-Masbourg et Bande : approbation des conditions et du mode de passation.
5. Cahier spécial des charges pour un marché de services pour un auteur de projet pour l'aménagement d'une crèche.
6. Cahier spécial des charges pour la location de 4 lots de chasse communale à Nassogne : approbation des conditions et du mode de passation.
7. Projet Life Elia sur le territoire communal : ratification.
8. Projet de bail emphytéotique pour la construction d'une cabine électrique, Rue des Clusères à Nassogne - Ores.
9. Fixation de la dotation communale au budget 2016 de la zone de police 5300 Famenne-Ardenne.
10. Plaines de vacances 2015 : prise en charge du déficit pour le Centre culturel.
11. ASBL Géopark Famenne-Ardenne : approbation des statuts.
12. ASBL Géopark Famenne-Ardenne : désignation des représentants communaux.
13. Communications.

### HUIS CLOS.

14. Nominations temporaires d'enseignants maternels et primaires : ratifications.
15. Désignation d'un professeur de religion catholique temporaire : agrégation.

Nassogne, le lundi 21 mars 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

Marc QUIRYNEN